



## FILTRE À PARTICULES (DPF)

CODE FAMILLE : **20304**

Le filtre à particules est un dispositif antipollution qui permet de retenir les particules fines d'échappement



CO<sub>2</sub> NON ÉMIS\*: **15,3 kg**



ÉCONOMIES DE MATÉRIAUX\*: **8,31 kg**

Source: Évaluation du cycle de vie (LCA) Europe.  
Basée sur une étude européenne\* Économies de matériaux et CO<sub>2</sub> non émis en moyenne comparativement à la pièce d'origine MOPAR neuve équivalente.  
Ces valeurs sont mentionnées uniquement à titre d'information correspondant à la pièce la plus vendue de la même famille et sont déterminées suivant une méthodologie approuvée par une société indépendante (méthodologie Sphera).



## ÉTAPES DE REMANUFACTURAGE

- Nettoyage complet à haute température garantissant le même niveau d'émissions de CO<sub>2</sub> que la pièce d'origine



## DIRECTIVES DE MAINTENANCE ET DE RÉPARATION

Le filtre à particules doit être remplacé lorsque :

- La ligne d'échappement est tombante
- Le bruit de l'échappement s'intensifie anormalement pendant l'accélération
- L'écran affiche un message indiquant une anomalie anti-pollution



## POINTS DE CONTRÔLE SUPPLÉMENTAIRES

- Silent block en caoutchouc de la ligne d'échappement
- Silencieux et ligne d'échappement
- Liquide de régénération du filtre à particules

EE SA NA

